

# SECTION 15

## Édition 2023

### CHEVAUX LÉGERS

*Directrice: Josey Bouchard 819-648-5127, josey.bouchard@hotmail.com; Randi Lee Chevrier.*

Date: dimanche, le 4 septembre à 13h

Endroit: Aréna, ring intérieur

Juge : sera annoncé, séance tenante

Règlements:

- Voir les règlements "Attention à tous Cavaliers".
- **Preuve d'assurance responsabilité de 2,000,000\$ minimum pour l'année courante, et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Il est recommandé d'avoir un test Coggins à date, mais cela n'est pas obligatoire. Les inscriptions sont enregistrées seulement quand toutes les informations auront été reçues, une pénalité de 25% sera imposer à toute bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées a la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville QC J0X 2Y0 ou par courriel avant le 26 août 2023 ou par courriel à info @shawvillefair.ca Ou sur [AssistExpo](#).**
- Les frais d'exposition représentent 15% du total des bourses gagnées.
- **Un montant de 5\$ sera déduit de la somme totale des bourses gagnées.**
- Toutes les inscriptions doivent être dûment remplies, incluant le nom d'animal et le nom du cavalier/conducteur et doivent être signées.
- Les stalles seront attribuées selon le principe du premier venu, premier servi. PAS DE RÉSERVATIONS.
- Seulement une inscription devra être utilisée pour chaque exposant.
- Les exposants et leurs animaux seront admis qu'après 20h00 le samedi soir.
- Les exposants peuvent prendre possession de leur numéro de participant ou effectuer des changements le dimanche matin, 3 septembre à 9 h à l'endroit indiqué.

- Une inscription croisée n'est pas permise. Les chevaux ou poneys inscrits dans une division ne peuvent pas être inscrit dans aucune autre division sauf pour des "classes spéciales".
- Tous les chevaux et poneys doivent être mesurés en accord avec les lois et règlements du C.E.F.
- Les étalons ne sont pas éligibles dans les catégories dames et enfants.
- Pour être éligibles dans une classe de finale (stake) les animaux doivent avoir pris part, avoir été montrés et jugés dans au moins une autre classe dans la division dans laquelle l'enjeu (stake) est offert.
- Tous les exposants et leurs personnels doivent s'habiller convenablement et avec soin lors de leur entrée dans le ring.
- Il est possible d'avoir un animal qui soit la propriété de plusieurs personnes.
- Chaque exposant est doit se familiariser avec les règlements de la société d'agriculture du Pontiac, ainsi que toutes les lois concernant les divisions chevaux.
- **Avant de garer votre remorque, contacter le directeur en charge qui vous indiquera les endroits prévus à cette fin. L'espace sera aussi assignée selon le principe du premier arrivé, premier servi.**
- Les laissés-passés sont distribués comme suit: un aide – 1 laisser-passez quotidien pour 4 chevaux ou plus; un véhicule – 1 permis pour 4 chevaux, un maximum de 2, le deuxième véhicule doit être stationné hors-terrain. Les permis et laisser-passez seront distribués par le directeur après la vérification des animaux.
- **En raison du nombre limité de places, les espaces seront attribués par le directeur de la division. Veuillez demander au préposé afin qu'il vous indique votre place.**

PRIX:

Classes régulières et spéciales:

1er 2e 3e 4e 5e

65\$ 60\$ 55\$ 50\$ 50\$

Classes mise en jeu-Championnat:

1er 2e 3e 4e 5e

100\$ 90\$ 80\$ 70\$ 70\$

**Advenant qu'un seul compétiteur soit inscrit dans une classe, la classe et la finale seront combinées et le compétiteur n'aura à concourir une seule fois. L'argent des prix sera cumulé.**